



CP CONDÉ-SUR-SARTHE : NON À L'AMALGAME !

Non au procès fait à toute une profession !

La publication du rapport du Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL) sur le Centre Pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe provoque une onde de choc. Au-delà des murs de l'établissement, un sentiment domine :

Celui d'un procès médiatique fait à l'ensemble des personnels.

La **CGT Pénitentiaire locale** ne cautionnera jamais le moindre comportement contraire à la loi, à la déontologie ou aux valeurs du service public. Si des fautes individuelles étaient un jour établies, **leurs seuls auteurs devraient naturellement en répondre.**

Mais aujourd'hui, c'est bien l'ensemble des agents qui est placé sous le regard de la suspicion. L'image de toute une profession est dégradée et c'est des milliers de collègues voient leur engagement quotidien remis en cause.

Ce qui est insupportable, c'est l'amalgame.

Propos violents et insultes envers les personnels : C'est inacceptable !

Certains vont jusqu'à qualifier les personnels de l'établissement de « nazis », de « suprémacistes » ou d'agents animés par la haine.

Ces propos sont d'une violence inacceptable. Ils insultent des femmes et des hommes qui, chaque jour, assurent une mission difficile au contact de détenus parmi les plus dangereux de France.

La très grande majorité des agents de Condé-sur-Sarthe exerce leur métier avec **professionnalisme, conscience et humanité**. Malgré la pression permanente, les agressions et les difficultés physiques et psychologiques, ils continuent d'assurer leurs missions avec un sens aigu du service public.

Deux poids, deux mesures : Ras le Bol !

La CGT Pénitentiaire locale refuse le traitement à géométrie variable réservé aux souffrances exprimées dans notre établissement :

- **6 personnes détenues déposent plainte**, c'est immédiatement le branle-bas de combat ! Rapports, réactions politiques, couverture médiatique, demandes d'explications et recommandations en urgence.
- **6 personnels du CP Condé-sur-Sarthe déposent plainte ?** (Dépôts de plaintes survenues il y a quelques mois), pour des faits subis dans leurs fonctions... **Qui s'est mobilisé ?**

Pas grand monde et surtout pas notre administration...



Quand il s'agit des détenus, la société exige des réponses immédiates. Quand il s'agit des agents, le silence devient la règle. La souffrance des surveillants serait-elle moins importante ?

Conditions de travail et management : À quand la lumière ?

Puisque certains s'intéressent aux comportements des personnels, la **CGT Pénitentiaire locale** demande que la lumière soit également faite sur le traitement administratif réservé aux agents du CP Condé-sur-Sarthe.

Depuis des années, la CGT Pénitentiaire locale alerte sur la dégradation managériale au sein de l'établissement. Malheureusement, notre combat n'est pas celui du gouvernement, des politiques, de la Justice, de notre administration, des associations ni même des médias.

La prison ne fonctionne pas seule. Derrière les portes des cellules, il y a des femmes et des hommes qui prennent des risques quotidiennement. **Ces personnels méritent autre chose que le mépris, le silence ou la stigmatisation.**

Opportunisme syndical et silence de la Direction

L'agitation électorale : La **CGT Pénitentiaire locale** observe avec amertume le réveil soudain de certaines organisations syndicales qui profite de ce rapport pour tenter de nous discréditer. Où étaient-elles quand les agents souffraient loin des caméras ? **La CGT Pénitentiaire locale** n'a pas attendu la médiatisation ni l'approche des élections professionnelles pour vous accompagner et vous défendre. La protection des agents ne doit pas servir de gadget électoral !

Le silence assourdissant de la Direction : Où est le soutien de la Direction du CP Condé-sur-Sarthe ? Aucun message collectif, pas un mail, pas un mot pour rappeler l'engagement et le professionnalisme des agents, pas une prise de parole pour leur témoigner de la solidarité. Ce silence face aux attaques publiques est inadmissible.

La CGT Pénitentiaire locale exige :

- **Que cessent les amalgames visant l'ensemble des personnels**
- **Un soutien clair, public et sans ambiguïté de la Direction envers ses agents**
- **Qu'une enquête soit menée sur les conditions de travail, le management et la souffrance des personnels**
- **Que les droits statutaires des agents soient respectés**
- **Que les décisions administratives et médicales concernant les personnels soient strictement appliquées**

La CGT Pénitentiaire locale toujours à vos côtés

Aujourd'hui, c'est toute une profession qui est fragilisée par des généralisations. Nous refusons que des centaines d'agents soient salis pour des faits qui, s'ils étaient avérés, ne concerneraient que leurs seuls auteurs.

La CGT Pénitentiaire locale restera aux côtés des personnels du CP Condé-sur-Sarthe pour défendre leur honneur, leur dignité et la valeur de leur engagement.